



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 13 mars 2025,

Budget 2025 : un bouclier économique et social maîtrisé !

Ce jeudi 13 mars, les élu.e.s de l'Assemblée Départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la Présidence d'Hermeline Malherbe. À l'ordre du jour, 39 dossiers, avec notamment le vote du budget primitif 2025, le cofinancement du nouveau Centre de Santé d'Alenya, la nouvelle stratégie de développement des monuments historiques et le lancement d'un plan pour soutenir les proches aidants des personnes en situation de handicap.

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, a assuré en ouverture : « Le budget présenté aujourd'hui est le résultat d'un arbitrage serré pour parvenir à l'équilibre, équilibre, faut-il le rappeler, dont s'émancipe l'État, celui-là même qui impose aux collectivités une cure d'austérité sans précédent. Notre bonne gestion durant toutes ces années porte ses fruits et cela nous permet d'agir quand d'autres Départements sont au bord du gouffre. Nous parvenons à dégager les moyens pour poursuivre notre projet « Solidaire, Ecologique et Citoyen », assurer le financement des solidarités et dynamiser l'économie du territoire. »

Un budget équilibré et ambitieux pour l'avenir des Pyrénées-Orientales et la protection de ses habitant.e.s

À l'issue des débats, les élu.e.s ont voté un budget primitif de plus de 737M€ pour l'année 2025. Malgré la baisse de recettes (frais de notaires, fraction de la TVA), la hausse contrainte de ses charges (envol des factures d'énergie, hausse des cotisations retraites...) et l'augmentation des besoins sociaux (protection de l'enfance, personnes âgées et personnes en situation de handicap, insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active), le Département des Pyrénées-Orientales maintient le cap pour préparer l'avenir et protéger les catalan-e-s.

Grâce à l'effort de désendettement décidé en 2022 (Les Pyrénées-Orientales sont parmi les 20 Départements les moins endettés de France), le Département poursuit sa politique d'investissement (parmi les 10 premiers Départements en montant investi par habitant).

Le choix politique effectué pour l'année 2025 est de privilégier les investissements d'avenir en y consacrant 190,3 M€ hors emprunt (soit 292€/habitants) pour protéger les catalan-e-s face aux risques civils et à l'augmentation des besoins sociaux. Cela passe par la prise en charge des personnes âgées (85,5M€) et des personnes en situation de handicap (76,7 M€), par la protection de l'enfance (77,7 M€) et par l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (25,7 M€) avec la poursuite de l'expérimentation de la renationalisation du RSA.

En 2025, le Département investira, par exemple :

- 44 M€ pour l'entretien ou l'aménagement des routes départementales, avec la RD66 et les mobilités douces 7,3 M€, dont 1M€ pour la Ligne Nouvelle Montpellier – Perpignan
- 24 M€ pour le développement durable du port de Port-Vendres,
- 20 M€ pour les aides aux communes,
- 15 M€ pour la construction, la rénovation et l'entretien des collèges publics,
- 2.5 M€ pour l'équipement numérique des collèges,
- 12 M€ pour les casernes du SDIS,
- 7,5M€ pour l'aide à la construction et à la rénovation du logement social
- 4.5M€ pour les nouvelles Archives Départementales*

Enfin, le Département vote l'augmentation du taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de 4,50 % à 5,00 %, hors primo-accédants, ce qui devrait générer un revenu supplémentaire de plus de 3 millions d'euros en 2025. Cette décision intervient alors que les Départements, face à une hausse de leurs dépenses (notamment en action sociale) et à une stagnation de leurs recettes, ont vu leur situation financière se dégrader en 2024

Le Département, moteur de l'égalité Femmes / Hommes

D'autres dossiers étaient à l'ordre du jour : le Plan Départemental de l'Égalité avec la mise en œuvre de plusieurs actions visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et le soutien aux associations mobilisées contre toute forme de discrimination, avec un soutien financier global de plus de 230 000€.

> En 2024, c'est + de 2 000 élèves et jeunes qui ont été sensibilisés par le Département grâce aux actions conduites en structures associatives ou milieux scolaires !

Le Département au service des Proches Aidants : Un Soutien Incontournable

Parce qu'il est primordial d'accompagner les aidants, le Département lance un plan pour soutenir les proches aidants de personnes en situation de handicap en sollicitant les divers acteurs (établissements médico-sociaux, associations, collectivités, structures privées non lucratives) pour financer des projets visant à former, informer, sensibiliser et soutenir psychologiquement les proches aidants, ainsi qu'à promouvoir des actions de prévention santé et de bien-être, en particulier pour les jeunes aidants et les personnes qu'ils accompagnent.

Un nouveau développement stratégique pour les monuments historiques catalans !

Autre projet stratégique voté par l'assemblée départementale, ce jour : le nouveau développement des monuments historiques du Département. En effet, le Département des Pyrénées-Orientales s'engage dans un projet de développement touristique et culturel pour cinq de ses monuments historiques (Palais des rois de Majorque, Château royal de Collioure, Prieuré de Serrabona, Chapelle Notre-Dame des Anges et Maison de la Catalanité). Les objectifs incluent l'amélioration des infrastructures, la création de contenus numériques et l'augmentation de la fréquentation. Un programme de médiation, « En chantier ! », accompagnera les travaux. D'importants investissements sont estimés pour chaque monument, et le projet débutera par le Château royal de Collioure en 2025.

La Santé, pour tous et partout !

Soucieux de l'accès aux soins pour tous et sur l'ensemble du territoire, le Département a lancé depuis 2019, un plan pour cofinancer les services publics de santé afin de permettre un plus grand maillage du territoire. C'est dans ce cadre que les élus ont voté le cofinancement du centre de santé d'Alenya avec une enveloppe 33 000€ (soit 30 % du projet total d'un montant de 110 000€) pour les travaux d'aménagement du local existant de 120m².

Le Département soutient la reconnaissance du sauvetage en Mer comme patrimoine immatériel de l'UNESCO

Également à l'ordre du jour, le vote de la motion pour le classement du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. En effet, le Département soutient l'importance de promouvoir un développement équilibré du littoral, prenant en compte les défis démographiques, économiques et sociaux, tout en préservant les ressources naturelles. Il soutient également la démarche de l'Association Nationale des Elus des Littoraux (ANEL), qui cherche à faire reconnaître le sauvetage en mer comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Cette reconnaissance vise à préserver cet héritage et à souligner l'importance des sauveteurs en mer dans la sécurité des vies humaines.

Un coup de pouce supplémentaire à l'enseignement catalan !

En commission permanente, les élus se sont prononcés favorablement à une aide exceptionnelle de 30.000€, pour venir en aide à l'école associative Catalane, La Bressola. Cette aide est attribuée en complément des aides déjà allouées, d'un montant de 50.000€, soit 80.000€, pour l'année 2025.





PYRENEES ORIENTALES

le Département

Jérémie LE FOULLER
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Hermeline MALHERBE

Nicolas GARCIA

Robert GARRABÉ